



FO APPELLE AU SECOURS UNSA RATP

14

Pôle SEM CML

Le protocole de la ligne 14 a été signé le vendredi 29 novembre 2019 par les syndicats FO – SAT RATP.

Ces syndicats réunis ne représentent pas les 50% nécessaires pour permettre au protocole d'être mis en œuvre.

Sans la signature du syndicat UNSA RATP, rien n'est possible, la machine sociale est grippée.



A notre grande surprise, nous sommes interpellés par le syndicat FO RATP par un appel au secours dans un tract.

Ce qui est encore plus surprenant est que ce syndicat parle à la place du 1^{er} syndicat du département SEM, **UNSA RATP** le syndicat des agents B1, pour justifier pourquoi nous ne signions pas en l'état ce protocole ligne 14.

C'est vraiment méconnaître notre fonctionnement syndical que d'avancer que ce serait à cause de l'encadrement de MTS.

Avant de parler, FO devrait se renseigner et tourner sa langue sept fois dans sa bouche pour ne pas raconter de conneries aux agents.

UNSA RATP rappelle aux amateurs du syndicalisme de FO RATP que la relation sociale n'est pas un jeu pour nous, mais une affaire sérieuse. Ne pas apposer notre signature sur un protocole d'accord auquel nous avons apporté notre contribution de propositions a du sens !

Nous le réaffirmons ici et l'assumons, le protocole ligne 14 comporte des insuffisances qu'il convient de corriger au plus vite et la Direction doit agir en ce sens. En effet, il faut un véritable volet formation pour des agents B1 susceptibles de déplacer une navette, hors de question de faire des B1 des conducteurs low-cost payés 2,35 € la journée quand on sait qu'un conducteur est payé au minimum 89 € la journée pour conduire un train .

Aucune application des mesures d'organisations d'horaires, d'activités nouvelles, de primes s'y afférentes, ne pourra être effectuée sans protocole valide au risque d'être contestée devant les juridictions compétentes.

UNSA-RAT P B 1 SEM /CML SCC

11 RUE VICTOR HUGO / 93170 BAGNOLET

☎ : 01-58-76-82-34 – 01-58-76-81-97

☎ : 01-58-76-82-23

www.unsa-ratp.fr